



TOURNOI DE TENNIS DE TABLE ARRAS TT LES 22 et 23 JUIN 2024

RÈGLEMENT :

Article 1: Organisation

Arras T. T. organise les 22 et 23 juin 2024 son 2ème tournoi National B, homologué par la Fédération Française de Tennis de table. Ce tournoi (Homologation FFTT N° 1878/2024) est ouvert aux licenciés traditionnels de la FFTT.

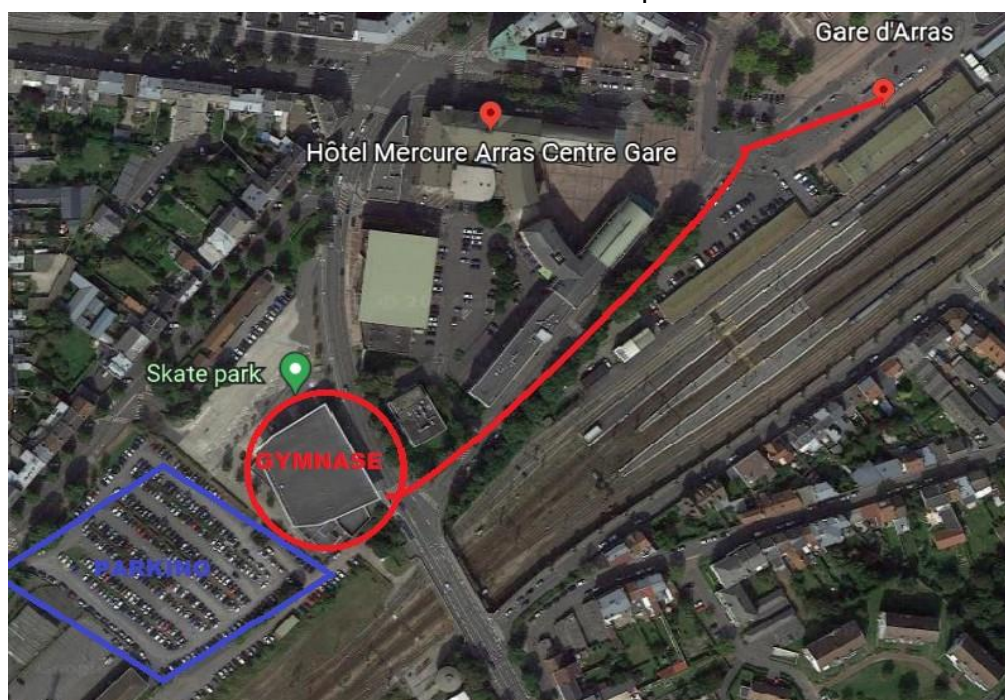
La présentation de la licence et d'une pièce d'identité (avec photo) sera obligatoire lors du pointage.

Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétés par le présent règlement.

Le tournoi se déroulera sur 20 tables à l'adresse suivante :

Salle des Sports Gambetta-Carnot
Avenue du Maréchal Leclerc
62000 ARRAS

Elle se situe à 5 minutes à pied de la gare et à 3 minutes du centre-ville. Arras est à 50 minutes de Paris et à 30 minutes de Lille par TGV.



Coordonnées GPS: Latitude :50.286549 Longitude: 2.7776038

Article 2 : Pointage

Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant chaque tableau.

Si un joueur ne se présente pas 10 min au maximum après le premier appel, il sera déclaré forfait.

Article 3: Tableaux

Les inscriptions sont limitées à deux tableaux par joueur et par jour + série Harbat le samedi et série Handicap le dimanche.

Possibilité de s'inscrire dans d'autres tableaux 30 minutes avant le début de la série **UNIQUEMENT** si élimination en **POULE** dans un autre tableau.

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2ème phase 2023/2024 (communiqué par la FFTT fin décembre).

Pour la série Harbat : seuls les picots courts secs sont autorisés. Les rencontres se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 pts avec série de 5 services chacun.

Possibilité d'en acheter sur place à partir de 6€90 sur le stand MISTERPING (joola beat)Le

tournoi sera articulé autour de 7 séries Samedi et 8 Séries Dimanche comme suit :

Samedi 22 Juin 2024

TABLEAUX	SÉRIES	HEURE DÉBUT	TARIFS	JOUEURS
A	500 à 999 pts	9H00	9€	60
B	500 à 1499 pts	10H00	9€	60
C	500 à 799 pts	11H00	9€	60
D	500 à 1799 pts	12H00	9€	60
E	500 à 1299 pts	13H00	9€	60
F	500 à 2299 pts	14H00	10€	60
G	Hardbat	15H00	6€	60

Dimanche 23 Juin 2024

TABLEAUX	SÉRIES	HEURE DÉBUT	TARIFS	JOUEURS
H	500 à 899 pts	9H00	9€	60
I	500 à 1699 pts	10H00	9€	60
J	500 à 1399 pts	11H00	9€	60
K	500 à 2099 pts	12H00	9€	60
L	Handicap 41 pts	13H00	9€	60
M	500 à 1199 pts	14H00	9€	60
N	OPEN	15H00	10€	60
O	Féminines	16H00	9€	60

Toutes les séries se dérouleront par poules de 3 joueurs.

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux hommes excepté la série O qui est réservée aux féminines.

Article 4: Inscriptions

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le Jeudi 20 Juin 23H59 : (paiement sur place)

- Soit en remplissant le formulaire :

-

https://formulaires.webnball.fr/Lweb/?id=A_643



- Soit par mail: tournoiarrastt@gmail.com

Les INSCRIPTIONS accompagnées des droits de participation (chèque à l'ordre de ARRAS TT) doivent impérativement parvenir au plus tard le vendredi 21 juin 2024 avant 18h00 auprès de :

LAMBECQ Georges
4 Résidence des Haies
62223 ATHIES

Pour valider l'inscription (mails et chèques), indiquez votre Nom, Prénom, Points, N° licence, Club, Tableaux et Adresse Email. Pour toute inscription, un accusé de réception vous sera renvoyé.

ATTENTION : aucune inscription par message vocal sur téléphone ne sera enregistrée.

Merci de nous prévenir en cas de désistement par mail : tournoiarrastt@gmail.com

Article 5: Règlement sportif

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et compteront pour le classement officiel au coefficient 0,75.

Le tirage de la poule se fera 10 minutes avant le début de chaque série.

Le tirage au sort public de mise en tableau se fera à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau avec respect des assiettes

Article 6: Forfait

Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

Un joueur absent le samedi et n'ayant pas prévenu les organisateurs sera désinscrit pour les tableaux du dimanche.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs

sur votre première partie non jouée ce qui entraînera la perte des points sur votre classement comme si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Article 7: Juge arbitre

Le juge arbitre de ce tournoi sera M. DEMARTHE François (JA3). Sa décision sera sans appel en cas de litiges ou de réclamations. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application

des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

Article 8 : Tenue

Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase, d'utiliser la colle dans une enceinte autre que celle désignée à cet effet.

Article 9 : Disqualification

Tout joueur ou accompagnateur dont l'attitude serait manifestement déloyale, irrespectueuse, ou nuirait à l'organisation de la compétition pourra être disqualifié de l'ensemble du tournoi et exclu de l'enceinte sportive. Il en va de même pour tout participant qui ne se mettrait pas en règle avec les droits d'inscription. Une telle situation ne saurait occasionner le remboursement des séries non jouées. L'organisation du tournoi se réserve le droit de refuser la participation de la personne concernée pour les éditions futures.

Article 10: Responsabilités

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou de dégradation des effets personnels.

Article 11: Restauration

Le tournoi ne sera pas interrompu à l'heure du déjeuner. Une buvette sera à la disposition de tous (Boissons chaudes et froides, pâtisseries et sandwiches).

Article 12: Matériel

Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition s'effectuera avec des balles blanches plastiques fournies par l'organisateur (Aurora 3*).

Article 13: Acceptation du règlement

Le fait de s'engager implique pour chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 14 : Dotations

La dotation totale maximale est de 3850€.

Tous les prix recensés dans le tableau ci-dessous seront donnés en espèces.

SAMEDI 22 JUIN

TABLEAUX	SÉRIES	VAINQUEUR	FINALISTE	½ FINALISTES
A	500 à 999 pts	100	50	25
B	500 à 1499 pts	100	50	25
C	500 à 799 pts	100	50	25
D	500 à 1799 pts	150	75	35
E	500 à 1299 pts	100	50	25
F	500 à 2299 pts	200	100	50
G	Hardbat	50	25	10

DIMANCHE 23 JUIN

TABLEAUX	SÉRIES	VAINQUEUR	FINALISTE	½ FINALISTES
H	500 à 899 pts	100	50	25
I	500 à 1699 pts	150	75	35
J	500 à 1399 pts	100	50	25
K	500 à 2099 pts	200	100	50
L	Handicap 41 pts	150	75	35
M	500 à 1199 pts	100	50	25
N	OPEN	250	125	60
O	Féminines	50% des inscriptions	25% des inscriptions	12,5% des inscriptions

Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur à 65% du nombre prévu, les dotations de ce tableau seront de 75% des dotations de départ.

Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur à 35% du nombre prévu, les dotations de ce tableau seront de 50% des dotations de départ.